

**COMPTE RENDU DE LA REUNION**  
**de la séance du Conseil municipal**  
**du 11 décembre 2019**  
**(Exécution de l'article 2121-25 du code Général des Collectivités Territoriales)**

Le 11 décembre 2019 à 19 heures, le Conseil Municipal de Challes-les-Eaux, dûment convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Madame Josette REMY, Maire.

Vingt-neuf conseillers sont en exercice.

Etaient présents : 21 personnes

BILLARD Bernard, CLANET Jean-Claude, D'AGOSTIN Danièle, DELACHAT Françoise, DONZEL Julien, ESTEVE Patrick, EXCOFFON Jeanne, GAYET Gérard, GRUNENWALD Ginette, HALLAY James, JACQUIER Jean-Yves, LOPEZ Marie-Christine, MELE Gina, MEUNIER Maurice, NADAUD Laurent, PALHEC-PETIT Colette, PASSIN Jean-Pierre, PLAISANCE Solange, PLUOT Gisèle, THEVENOT Yves et REMY Josette.

Absents : 3

ABOUDRAR Véronique, DI MEO-GUIGON Chrystel et DORDOLO Thierry

Excusé : 1

GROSJEAN Daniel

Absents représentés : 4

Conformément à l'article L 2120-20 du CGCT ont donné pouvoir de voter en leur nom :

AVRY Pascal donne pouvoir à GAYET Gérard PLUOT Gisèle

ETEOCLE Richard donne pouvoir à CLANET Jean-Claude

MULLER Claude donne pouvoir à Jean-Pierre PASSIN

REFFO Clotilde donne pouvoir à EXCOFFON Jeanne

Monsieur Julien DONZEL est désigné comme secrétaire de séance.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le compte rendu de la séance du 6 novembre 2019.

**DCM2019122 Décision modificative de crédits n° 1, budget du Camping**

A l'unanimité, approuve la décision modificative de crédits n° 1 sur le budget du Camping

**DCM2019123 Décision modificative de crédits n° 2, budget du Cinéma**

A l'unanimité, approuve la décision modificative de crédits n° 2 sur le budget du Cinéma.

**DCM2019124 Décision modificative de crédits n° 12, budget de la Commune**

A l'unanimité, approuve la décision modificative de crédits n° 12 sur le budget de la Commune.

**DCM2019125 Décision modificative de crédits n° 13, budget de la Commune**

A l'unanimité, approuve la décision modificative de crédits n° 13 sur le budget de la Commune.

**DCM2019126 Modifications de la régie des droits de place du marché et de l'espace public de Challes-les-Eaux**

A l'unanimité, approuve la modification de la régie des droits de place du marché et de l'espace public

**DCM2019127 Rectification valeur biens vacants sans maître**

A l'unanimité : approuve la rectification du total des valeurs de biens vacants sans maître qui s'élève à 12 899 €.

**DCM2019128 Convention entre Grand Chambéry et la commune de Challes Les Eaux pour l'entretien courant des voiries d'intérêt communautaire**

A l'unanimité : approuve la convention entre Grand Chambéry et la commune de Challes Les Eaux pour l'entretien des voiries d'intérêt communautaire pour les années civiles 2019 et 2020,

**DCM 2019129 Renouvellement de la demande de reconnaissance de la commune en commune touristique**

A l'unanimité : autorise Madame le Maire à solliciter auprès du Préfet de la Savoie la dénomination de « commune touristique » et d'effectuer toutes les démarches nécessaires à cet effet.

**DCM2019130 Modification des conditions d'adhésion au contrat d'assurance groupe pour la couverture des risques statutaires souscrit avec le groupement Sofaxis / CNP Assurances, pour l'année 2020 et avenant à la convention d'adhésion et d'assistance administrative à la mise en œuvre du contrat d'assurance groupe avec le Centre de gestion de la Savoie**

A l'unanimité : approuve la modification, pour l'année 2020, des conditions d'adhésion au contrat groupe de couverture des risques statutaires mis en place par le Centre de gestion de la Savoie avec le groupement SOFAXIS / CNP.

**DCM2019131 Nomenclature des grades du personnel communal**

A l'unanimité, approuve l'actualisation de la nomenclature.

**DCM2019132 Convention de fonctionnement relative au relais d'assistantes maternelles « Les Bulloins » / Partenariat entre les communes de Challes-les-Eaux, Saint-Baldoph et Saint-Jeoire-Prieuré**

A l'unanimité, décide de poursuivre ce partenariat d'un service RAM

**DCM2019133 Camping municipal : tarifs 2020**

A l'unanimité : approuve les tarifs 2020 pour le Camping municipal

**DCM2019134 Actes passés par le Maire en vertu de la délégation donnée au titre de l'article L.2122.22 du Code général des collectivités territoriales**

Le Conseil municipal prend acte de ces décisions.

Madame le Maire,  
Josette REMY

The image shows a handwritten signature in blue ink on the left, and a circular official stamp on the right. The stamp contains the text "MAIRIE de CHALLES-LES-EAUX" around the top edge and "(Savoie)" at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a castle tower and a sun.